



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

adoption

Question écrite n° 37408

## Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'Association pour la défense des intérêts des adoptants à Hô Chi Minh-Ville (ADIAH). Il lui indique qu'elle fédère des familles françaises qui ont engagé un processus d'adoption d'enfants vietnamiens et coordonne leurs actions en vue de sortir de l'impasse à laquelle elles sont actuellement confrontées. Les démarches d'adoption engagées par ces familles sont en effet bloquées à la dernière étape de la procédure au Vietnam (remise de l'enfant à la famille adoptante) du fait de la suspension, semble-t-il unilatérale, par le gouvernement français, des procédures d'adoption entre la France et le Vietnam. Il résulte de ce blocage la séparation de nombreuses familles dont un des conjoints était parti au Vietnam chercher un enfant et y séjourne toujours faute d'avoir pu revenir en France avec lui. De telles situations sont difficilement supportables d'un point de vue moral, matériel, professionnel. Il lui demande donc de lui préciser sa position face à ce dossier et les démarches qu'il compte engager afin de débloquer la situation.

## Texte de la réponse

Une cinquantaine de famille adoptantes, arrivées au Vietnam avant que le Gouvernement ait décidé de suspendre les procédures d'adoption entre la France et le Vietnam, ont effectivement rencontré des difficultés lors du déroulement de leur procédure d'adoption à Ho Chi Minh-Ville, en raison notamment d'une décision vietnamienne suspendant à compter du 20 mai 1999 l'instruction des demandes d'adoption des ressortissants français. Les blocages qui empêchaient l'aboutissement des procédures d'adoption de ces familles ont finalement pu être levés. Tous les dossiers en suspens ont été réglés. Les familles concernées ont pu regagner la France en compagnie de leurs enfants adoptifs dans les premiers jours d'octobre.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Meylan](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37408

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 novembre 1999, page 6508

**Réponse publiée le :** 20 décembre 1999, page 7253